



RÉSOLUTION 4- 2026.01.22

Considérant : que le budget du fonds 4 représente une somme importante cumulée de diverses façons depuis plusieurs années sans but précis;

Considérant : que la disponibilité du fonds 1 ne nous permet pas cette année de défrayer des coûts reliés à des projets prônant l'inclusion et le sentiment d'appartenance;

Il est résolu : Que le Conseil d'établissement de l'école Georges-Vanier accepte d'utiliser la disponibilité au fonds 1 dans l'enveloppe « Perfect. pour les parents du CÉ » afin de réduire de 400\$ le coût total pour les « ateliers de sensibilisation au trouble développemental de langage » par François Gosselin, conférencier (ateliers avec les élèves, atelier avec le personnel le 6 février prochain et atelier ouvert à tous les parents au printemps prochain – date à confirmer)

Proposé par : Guylaine Cool, direction

Appuyé par : _____

Adopté par : _____

Direction
d'établissement

Présidence du Conseil